TRIBUNE LIBRE

Les MRE face au syndrome de l'impossibilité de FAIRE

Dire et faire « sont les incontournables du pédagogue» (1). Du politique aussi !

e DIRE et le FAIRE forment en toute matière (linguistique, politique, scientifique stratégique) et dans le domaine de la gestion de la chose publique en particulier, une équation complexe qui nécessite de la part du politique, qui doit être aussi un pédagogue, beaucoup de finesse.

En effet. Quand le DIRE et le FAIRE se rejoignent, se rencontrent, ils donnent à la chose dite et annoncée sa forme finale et sa raison d'être. Mais quand « entre le dire et le faire il y a la mer », quand la facilité de dire l'emporte sur la volonté de faire, c'est inévitable, il se produit un phénomène dévastateur: les crédibilités se fissurent, la confiance s'exile, le doute et le ressentiment s'installent.

C'est ce syndrome de « la facilité de DIRE et l'impossibilité de FAIRE » qui caractérise aujourd'hui les politiques publiques destinées aux MRE. Et c'est sur ce syndrome qu'il faut impérativement se pencher et agir aujourd'hui au regard de ses effets néfastes.

La facilité de DIRE

Beaucoup de promesses et depuis longtemps sont faites aux MRE d'une manière inconsidérée et sans mesurer leur portée et leurs effets. C'est plus qu'une une question de pédagogie. C'est une affaire de respect des promesses données et de la sincérité des choses annoncées.

Dire (discours de novembre 2005) qu'il faut donner aux MRE « la possibilité de se faire dûment représenter à la Chambre des Représentants, de façon appropriée, réaliste et rationnelle » est une décision O combien nécessaire et opportune. Elle répare une injustice et rétablit plus de 10 % de la communauté nationale dans l'un de leurs droits les plus fondamentaux : la citoyenneté.

Ce DIRE est précis car il pose les modalités et la finalité première de la proposition : « créer des circonscriptions législatives électorales à l'étranger, afin de leur « permettre de choisir leurs députés dans la première Chambre du Parlement. qu'ils jouissent, sur un pied d'égalité, des droits politiques et civils que confère la loi à tous les Marocains, dont celui d'être électeurs et éligibles dans le pays ».

Ce DIRE majestueux, clair et précis, est une mesure de justice et d'équité. C'est un signal fort et le signe de la grande sollicitude que SM le Roi accorde à notre communauté.

Dire qu'un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger complétera le dispositif et qu'il doit être « constitué de façon démocratique et transparente, et bénéficiant de toutes les garanties de crédibilité, d'efficience et de représentativité authentique » est une preuve supplémentaire de cette sollicitude et une indication forte quant à la voie à suivre.

Dire, que les MRE représentent une grande force économique et que leur apport au processus de modernisation et de développement de notre pays est vital, est aujourd'hui une évidence et un constat qu'aucune personnes censée ne pourrait contester. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et ils sont

éloquents (53,65 milliards de dirhams transférés en 2008, soit 9% du PIB, et 57 milliards de dirhams en 2007).

Dire que le refus d'accorder aux MRE une représentation institutionnelle et politique digne et effective dans les différentes instances nationales (Conseil Économique et Social, les Fondations, les banques...) est une aberration, une faute stratégique qui ne peut être justifiée d'une manière sérieuse et raisonnable, est une vérité qui ne doit ni offusquer ni étonner personne.

Dire que les droits culturels et cultuels des MRE et leurs intérêts économiques et sociaux doivent être promus et défendus fortement dans les pays d'accueil est une pensée louable, intelligente, visionnaire que le bon sens ne peut contredire.

Dire que la « diaspora marocaine » est diverse (diversité géographique, sociologique, linguistique...) et plurielle, mais qu'elle a un destin commun et qu'elle fait preuve d'un attachement fort à ses racines historiques et affectives, à ses valeurs, est une réalité qui ne souffre d'aucune contestation et s'impose d'elle-même.

Dire que les expertises et les études qui foisonnent et se juxtaposent et embrouillent les visions, qu'elles sont coûteuses et n'apportent rien de tangible et de concret à l'identification, la connaissance des attentes et aspirations des MRE ce n'est pas une insulte à l'intelligence de ceux qui les commandent et les favorisent, mais une remarque de bon sens qui vise à préserver les deniers publics, ceux des MRE en premier.

Dire que plusieurs milliers de jeunes d'origine marocaine nés sur le sol des pays d'accueil n'apparaissent sur aucun registre consulaire (carte nationale, passeport, livret de famille) est un constat inquiétant qui ne doit pas se transformer en un tabou honteux que nous devons cacher en feindre d'ignorer. Bien au contraire, il faut s'interroger sérieusement sur les causes de cette « invisibilité » administrative avant qu'elle ne devienne culturelle.

Dire que la consolidation des liens affectifs, culturels, cultuels de nos jeunes générations avec leur pays d'origine passe par la mise en place d'une politique culturelle volontariste traduite par des réalisations concrètes, visibles (centres culturels, bibliothèques, colloque, conférence) sur le terrain, celui des pays d'accueil, ouvertes à tous et proches des MRE

Dire que nous avons aujourd'hui des ONG/MRE qui ont atteint un degré de maturité et de conscience politiques appréciables qui pourraient les désigner comme des acteurs de premier plan pour jouer un rôle déterminant dans une « diplomatie parallèle » intelligente mise au service de la défense des intérêts de nos concitoyens et des causes nationales, est une réalité qu'il serait difficile de camoufler ou d'ignorer.

C'est une évidence. Dire tout cela et ne rien faire ne peut suffire à mettre la « diaspora marocaine » dans les meilleures conditions possibles pour agir dans les domaines les plus sensibles où les enjeux (politiques, culturels, sociaux, économiques) sont capitaux, tels que la « diplomatie parallèle », le développement économique et humain du

pays, la défense de nos causes nationales les plus légitimes...

Quand le DIRE rencontre le FAIRE

Que pouvons-nous donc FAIRE pour que notre DIRE puisse rejoindre la réalité des faits ?

Que faire pour que les promesses faites aux MRE trouvent leur aboutissement et se traduisent par des réalisations concrètes et adaptées ?

A quand, une représentativité politique effective et honorable, un Conseil conforme aux attentes des MRE et aux directives de SM le ROI, une politique culturelle adaptée aux spécificités de notre communauté et respectueuse des particularismes des pays d'accueil, des garanties qui favorisent l'investissement MRE?

D'ailleurs, avons-nous les moyens, la volonté politique, la vision, les stratégies pour FAIRE et rendre effectif, palpable ce que nous DISONS et PROMETTONS à cette « diaspora marocaine » ?

Il serait certes peu convenable de douter de la bonne volonté de ceux qui ont en charge les dossiers de cette « diaspora ». Ceux qui fixent les politiques qui lui sont destinées.

Ils reçoivent, ils voyagent, ils visitent, ils promettent.

Ils médiatisent, ils écrivent et multiplient les initiatives.

Ils lancent des appels d'offres et commandent des études, des audits et des expertises...

Ils donnent des avis supposés montrer aux politiques publiques destinées aux MRE les directions à prendre et les orientations à suivre

Leur discours et donc leur DIRE, peut être compris comme une manière peu orthodoxe pour « noyer le poisson » ou une pratique surréaliste de « l'art de dire sans faire » un peu voyante car personne n'est dupe. Mais il peut aussi être interprété comme un effort sincère pour rapprocher les politiques publiques avec les aspirations et attentes des MRE.

Si la deuxième hypothèse est retenue il ne nous restera plus qu'à expliquer le pourquoi de cet écart qui sépare le DIRE et le FAIRE en matière de gestion de la question de la représentativité politique et institutionnelle des MRE ou encore le fait que notre pays n'a pas en France (capitale culturelle par excellence) de structures culturelles (Centre culturel) dignes de ce nom et à la hauteur de son géni.

Ce n'est certainement pas une malédiction divine au sens que lui donnaient les interprètes des oracles grecs. Ce n'est pas non plus une volonté délibérée de ne rien faire au sens du proverbe italien « tra il dire e il faire c'è di mezzo il mare » (entre le dire et le faire il y a la mer), utilisé par les Romains pour moquer les politiciens qui promettent et qui ne réalisent jamais ce qu'ils disent ?

Ce n'est certainement pas le fruit d'une méconnaissance profonde des attentes et aspirations des MRE qui produit cet écart entre les discours, les promesses et les faits. Car ces attentes et aspirations malgré leur grande pluralité, leur complexité et diversité sont depuis des lustres connues, identifiées et n'attendent que des réponses fiables et efficientes.

C'est un fait. Le décalage entre le DIRE (discours) et le FAIRE (concrétisation), est la source des difficultés que vit notre communauté établie à l'étranger. C'est un mal profond qui ronge la crédibilité des décideurs, suscite chez les MRE l'inquiétude et la méfiance, développe une sorte de paranoïa qui empoisonne les relations des autorités avec les MRE.

Pour sortir de l'impasse

Seul le FAIRE concret et tangible est aujourd'hui à même de dépasser ces contradictions et permettre l'avènement d'une diaspora marocaine sûre d'elle-même, confiante, forte et respectée ici et ailleurs.

Commençons donc par réduire l'écart entre le DIRE et le FAIRE. Favorisons la rencontre du DIRE et du FAIRE et appliquons ce que le pédagogue Philippe Meirieu suggère en ces termes : « que les politiques ne trouvent pas seulement des références (...) mais des outils permettant d'agir au quotidien et une réflexion sur les conditions pour trouver le courage des commencements et la force de tenir ses engagements » (2).

On disant cela, on mettant en exergue ces contradictions entre le dire et le faire en matière de gestion de la chose MRE, nous ne prétendons pas détenir la science infuse ou des solutions miracles. Nous ne visons qu'une seule chose : alerter de nouveau sur les risques et les conséquences de la facilité de dire qui conduit dans des impasses et rend impossible le faire.

Il faut sonner de nouveau le toscan, car, si le feu de la colère et du ressentiment n'atteint pas l'essentiel de la maison commune, ses signes avant coureurs sont déjà là et les étincelles qui risqueraient de déclencher la rupture pointent déjà leur né, elles pourraient prendre, si rien n'est fait, de l'ampleur à l'horizon des cinq ou dix prochaines années

Ce constat est amer et notre DIRE est sincère. Nous avons patienté, attendu, (depuis la création du CCME) et même prié pour que la raison l'emporte sur les calculs et les manœuvres dilatoires, mais ce dire n'a pas trouvé de répondant. Il n'a pas pu traverser cette (...) méditerranée qui sépare le DIRE et le FAIRE, qui engloutie nos espoirs les plus légitimes, qui nous sépare de cet Eldorado tant rêvé et qui continue à prendre par centaines sa ration quotidienne dans les rangs de nos compatriotes les plus jeunes.

Aujourd'hui ce DIRE raisonnable et raisonné nous le transformons, le plus respectueusement et le plus humblement en un APPEL de secours adressé à SM le Roi (...)

Mohammed MRAIZIKA (ALMOHAGIR)

(1) Marie Christine DHIEN. Recherches et Education $n^{\circ} 2/3^{\circ}$ trimestre 2002

(2) Philippe Meirieu. La pédagogie entre le dire et le faire », Paris, ESF, 1995